

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXII

BEAUCEVILLE—JUN 1916

No VI

### Tuileries et briqueteries à Québec sous le régime français

Le 28 septembre 1685, l'intendant de Meulles écrivait au ministre :

“La plupart des incendies qui arrivent dans ce pays viennent de ce que les maisons sont toutes couvertes de bardeau fait de cèdre qui est fort susceptible du feu ; c'est ce qui m'a fait chercher avec soins les moyens de prévenir ces malheurs et m'a engagé à faire la dépense d'une petite tuilerie pour introduire ici l'usage de la tuile. Je me suis contenté d'en faire quelques milliers cette année dont je ferai couvrir une partie de quelque maison qui se trouvera la plus exposée au vent de nord-ouest et nord'est d'où viennent les grandes gelées. Si cette tuile y résiste elle fera un grand bien au Canada, étant certain qu'on ne manquera point après cette épreuve d'en couvrir les maisons. J'ai fait faire un fourneau pour cet effet et ai envoyé quérir de la terre assez loin, et ai fait chercher des ouvriers de tous côtés. Cela a fait quelques frais que je ne doute point que vous n'approuviez beaucoup, mais craignant que ceux qui m'ont fait cette tuile ne soient pas fort habiles, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté d'ordonner qu'on m'en envoie de bons par les premiers vaisseaux de l'année prochaine. C'est un projet qu'il ne faut point abandonner, étant de très grande conséquence pour le pays.” (1)

(1) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 7.